



Conférence générale

38^e session, Paris 2015

38 C

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

. Point 4.5 de l'ordre du jour provisoire

38 C/19
1^{er} novembre 2015
Original anglais

CONCLUSIONS DU FORUM DES JEUNES

Du 26 au 28 octobre 2015, environ 500 jeunes femmes et jeunes hommes venus de 159 États membres se sont réunis à l'occasion du 9^e Forum des jeunes de l'UNESCO, qui avait pour thème « Jeunes citoyens du monde pour une planète durable », pour discuter de questions thématiques en lien avec les changements climatiques et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 récemment adopté. Tout au long des trois jours du Forum, les jeunes participants ont imaginé l'avenir et défini les recommandations mondiales ci-après.

1. Jeunes citoyens du monde pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030

1.1 Droits, libertés et responsabilités

➤ *Nous devons retrouver les droits de l'homme tous les jours par le biais de formes innovantes d'éducation – pour apprendre à respecter, exercer et vivre nos droits. En apprenant de l'expérience de nos pairs, en partageant mutuellement les responsabilités et en influençant mutuellement nos vies, nous pouvons tous profiter de nos droits.*

- (a) Créer un programme/ensemble d'outils adaptable au contexte sur l'éducation à la citoyenneté mondiale utilisant des méthodes innovantes à mettre en œuvre à tous les niveaux pour garantir le respect universel des droits de l'homme. Ce programme doit :
- promouvoir le caractère inclusif de toutes les méthodes formelles et informelles et favoriser l'élimination de la discrimination dans ces méthodes ;
 - inclure de multiples points de vue, notamment ceux des cultures traditionnelles et autochtones.
- (b) Coordonner un réseau d'organisations qui donnent aux jeunes femmes et aux jeunes hommes les moyens de commencer à aller à l'école et d'y rester grâce au mentorat et au tutorat. Il est primordial de former les enseignants et de répondre aux besoins propres à chaque contexte.
- (c) Garantir la constitution de partenariats et de réseaux et apporter le soutien adéquat pour que les régions Afrique et Caraïbes réussissent à atteindre les cibles des objectifs de développement durable (ODD).
- (d) Renforcer encore la coopération entre les entités locales et les organismes du système des Nations Unies de sorte de donner aux acteurs économiques et sociaux locaux des communautés ciblées les moyens d'être des agents de changement.
- (e) Augmenter et améliorer considérablement l'allocation de ressources dans le Secteur de l'éducation aux fins de l'ODD 4 « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». Assurer l'accès à des possibilités d'apprentissage sûres pour tous les groupes marginalisés, notamment toutes les identités sexuelles, la communauté LGBT, les migrants et les populations autochtones.

1.2 Diversité, identité

➤ *Accroître les échanges interculturels entre les réfugiés et les organisations de jeunes grâce à des programmes d'échange et à des événements sportifs.*

➤ *Former des membres des organisations locales de jeunes pour qu'ils forment à leur tour leurs pairs au sein de leur communauté.*

- (a) Accroître les échanges interculturels entre les réfugiés et les organisations de jeunes grâce à des programmes d'échange et à des événements sportifs.
- (b) Renforcer la diversité culturelle, sexuelle et ethnique, notamment en brisant les stéréotypes fondés sur le genre :

- organiser un festival international hebdomadaire grâce à une application en ligne pour aider les jeunes à entrer en contact et à partager des connaissances ;
- créer une plate-forme internationale de la jeunesse destinée au partage de projets à travers le monde ;
- organiser une semaine culturelle semestrielle dans les écoles et partager les publications de l'UNESCO.

(c) Créer une organisation internationale de la jeunesse pour l'environnement axée sur :

- une université virtuelle mondiale, accessible à tous, qui encourage la réflexion et l'élaboration de solutions en vue de protéger l'environnement et d'améliorer la formulation de politiques environnementales ;
- un village planétaire dont la sécurité environnementale est assurée par des gardiens ;
- l'expérimentation de programmes tournés vers l'environnement ;
- un moyen de communication international pour la diffusion d'actualités positives ;
- l'éducation des générations futures pour qu'elles respectent l'environnement.

(d) Mettre en place un laboratoire des jeunes pour le savoir dans le domaine de la prospective, qui sera déployé dans le monde entier, en commençant par les pays où sont implantés des bureaux hors Siège de l'UNESCO :

- former des membres des organisations locales de jeunes pour qu'ils forment à leur tour leurs pairs au sein de leur communauté ;
- organiser des sessions de prospective afin de permettre aux jeunes femmes et aux jeunes hommes, y compris dans les communautés isolées, de réfléchir de manière critique et d'envisager l'avenir différemment, de sorte de pouvoir changer les choses de manière significative dans le présent ;
- élaborer des structures et des processus visant à assurer le suivi des recommandations du Forum des jeunes de l'UNESCO.

1.3 Apprentissage, développement personnel et durabilité

- *Une éducation et une expérience pour la vie.*
- *Des connaissances acquises dans la communauté plutôt que des connaissances imposées.*

(a) Une éducation et une expérience pour la vie :

- afin de donner de l'autonomie aux jeunes femmes et aux jeunes hommes dans la société, d'améliorer la reconnaissance de leurs mérites et d'élargir leur vision des choses, il est crucial de promouvoir un service civique universel obligatoire dans le cadre duquel les jeunes contribuent à la société en répondant aux besoins de la communauté sur la base de l'intérêt général ;

- ce service permettrait en outre aux jeunes de réfléchir en sortant du cadre de leur programme d'étude habituel et de leurs opinions personnelles, développant ainsi une meilleure vision interculturelle et intersociétale de la vie et de ses parties prenantes, par exemple mettre en œuvre le service civique dans le cadre du programme d'enseignement national.

(b) L'école est plus qu'une simple structure :

- l'école devrait être considérée comme une communauté et non seulement comme une structure. Cela implique de faire la transition entre le modèle éducatif formel et un nouveau modèle qui reconnaisse les élèves non seulement comme des individus, mais aussi comme les membres d'une communauté ;
- en conséquence, les écoles doivent être construites comme des lieux de développement personnel et d'acquisition de compétences sociales telles que la communication interpersonnelle, la réflexion critique et innovante et la capacité de débattre ;
- les écoles doivent être des institutions où les jeunes peuvent essayer, échouer, redoubler et réussir ; elles doivent être un lieu sûr où ils peuvent apprendre de l'expérience et être encouragés à explorer et à dépasser leurs limites.

(c) Des connaissances acquises dans la communauté plutôt que des connaissances imposées :

- dans notre modèle actuel, basé sur un enseignement primaire et secondaire, les autorités éducatives nationales et les enseignants définissent le programme d'étude à partir d'une position unilatérale, ne permettant pas aux élèves d'aller plus loin et d'explorer d'autres sources de connaissance et, de ce fait, détruisant la créativité et la réflexion critique ;
- nous proposons d'utiliser des informations issues de la production collaborative et de mettre en place une réflexion critique sur les normes aux fins de la compréhension des diverses cultures en créant une plate-forme qui permettrait aux élèves d'accéder à différentes informations concernant des événements historiques et des normes sociales, ce qui les inciterait à se poser des questions et à faire des recherches. Cela rendrait l'éducation inclusive et non-discriminatoire, et grâce à cela, des voix qui ne sont généralement pas écoutées seraient prises en considération ;
- cette stratégie encouragerait en outre l'ouverture des élèves à la diversité et à la richesse interculturelle, ce qui les aiderait à comprendre la complexité de notre monde et à promouvoir la paix.

(d) Réduire le fossé entre les jeunes et l'âge adulte :

- améliorer la reconnaissance de la formation professionnelle. L'expérience pratique est un facteur clé pour l'avenir des jeunes, dans leur vie professionnelle comme dans leur vie personnelle.

2. Jeunes citoyens du monde pour une planète durable

2.1 Connaissances, sensibilisation et médias

- *Nous appelons l'UNESCO à développer des capacités visant à rapprocher les jeunes femmes et les jeunes hommes des différents continents en mettant en place des incubateurs intercontinentaux d'innovations sociales qui produiront des start-ups sociales avec des connaissances, des compétences et des expériences favorisant une plus grande autonomie.*
- (a) Reconnaître que le climat constitue un bien culturel partagé et prendre conscience que la préservation des cultures et des savoirs locaux passe par l'atténuation du changement climatique, l'adaptation et la transformation. En outre, préserver la culture et faciliter le partage de connaissances entre les communautés locales renforcerait leur capacité de prendre des mesures efficaces et efficientes.
- (b) Développer des capacités visant à rapprocher les jeunes femmes et les jeunes hommes des différents continents en mettant en place des incubateurs intercontinentaux d'innovations sociales qui produiront des start-ups sociales avec des connaissances, des compétences et des expériences favorisant une plus grande autonomie.
- (c) En tant que jeunes sûrs de notre qualité d'agents de changement durable, nous nous engageons à :
- promouvoir une citoyenneté mondiale active en adoptant et en prônant des modes de vie sains et durables afin de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable par notre participation à la mise en œuvre et au suivi de ces objectifs, de sorte de parvenir à une meilleure compréhension des questions relatives aux ODD récemment adoptés ;
 - mettre en œuvre dans les systèmes éducatifs locaux de nouvelles façons de créer des connaissances susceptibles d'accroître l'intelligence sociale et émotionnelle, afin d'encourager les compétences dans les domaines de la sensibilisation et de l'élaboration de politiques.

2.2 Pratiques locales, biodiversité et prévention des catastrophes naturelles

- *Notre recommandation est de créer une communauté en ligne qui permettra aux gouvernements, aux organisations internationales et aux organisations locales de partager des informations, des récits positifs et des données avec les communautés du monde entier.*
- *Encourager les communautés locales à prendre conscience de l'importance de la biodiversité dans la prévention des catastrophes naturelles.*
- (a) La communauté en ligne enseignera la prospective aux enfants et aux jeunes pour leur permettre d'être créatifs et de connaître les possibilités à venir afin de les encourager à protéger la biodiversité, à se préparer à s'adapter aux catastrophes futures et à préserver les connaissances et les pratiques à travers :
- l'éducation relative à l'importance de la biodiversité, qui empêche à son tour les catastrophes mondiales ;
 - le suivi de l'évolution du risque que nos actions puissent nuire à la biodiversité.

- (b) La communauté en ligne sensibilisera les populations et les communautés du monde entier au lien existant entre les pratiques locales, la biodiversité et la réduction des risques de catastrophe :
- enregistrer les données historiques, y compris les savoirs locaux et traditionnels ;
 - assurer l'accessibilité aux enfants et aux jeunes à travers l'éducation à l'environnement dispensée tant en classe qu'en ligne ;
 - cette forme de sensibilisation peut passer par les pairs, les arts, la poésie ou des formats imaginatifs ;
 - cette forme d'apprentissage révèle la différence entre l'éducation formelle et informelle ;
 - cette plate-forme incite les communautés, les écoles et les industries à mettre en place des projets de préservation de la biodiversité et de protection des communautés locales vulnérables confrontées aux catastrophes naturelles.
- (c) La communauté en ligne permettra aux communautés locales de partager leurs expériences au-delà de leurs frontières afin d'aider à atténuer les catastrophes naturelles par la valorisation de la biodiversité :
- partager des expériences au niveau individuel et au sein de la communauté afin d'anticiper les futurs risques de catastrophe naturelle ;
 - partager des informations relatives aux risques de catastrophe, notamment les pratiques efficaces et les récits positifs.
- (d) Encourager et inclure les jeunes femmes et les jeunes hommes en créant une plate-forme qui fera la promotion du financement participatif, des start-ups, des sociétés de financement participatif (*kickstarters*) et des autres types d'investissement dans des projets innovants qui préservent la biodiversité, préparent les communautés aux risques de catastrophe et encouragent le développement des capacités des communautés locales :
- promouvoir l'intelligence collaborative et créer de nouvelles connaissances ;
 - mobiliser les jeunes et les universités par la participation à la recherche sur la biodiversité et la prévention des risques de catastrophe.

2.3 Sous-thème : capter l'énergie de la jeunesse

- *Le Forum des jeunes de l'UNESCO devrait se tenir tous les jours et partout, pour que toutes les voix soient entendues.*
 - *Le processus devrait être ascendant, les jeunes participants apportant toutes les idées des communautés locales aux responsables internationaux de l'élaboration des politiques.*
- (a) Étendre à l'UNESCO le programme des délégués de la jeunesse auprès des Nations Unies afin d'impliquer activement les jeunes femmes et les jeunes hommes aux processus décisionnels :

- un à trois représentants de la jeunesse de chaque État membre et Membre associé devraient participer aux réunions avant, pendant et après la Conférence générale de l'UNESCO ;
 - présentation de résolutions par des représentants de la jeunesse pour examen et adoption par la Conférence générale.
- (b) L'élaboration d'un programme-cadre sur l'éducation environnementale, le développement durable et les droits de l'homme pour l'enseignement primaire et secondaire :
- les commissions nationales pour l'UNESCO devraient coopérer directement avec les ministères de l'éducation pour l'inclusion des objectifs de développement durable dans les manuels et autres ressources pédagogiques ;
 - aider à développer les capacités des enseignants et des jeunes leaders dans les établissements éducatifs.
- (c) L'UNESCO devrait inclure encore davantage les jeunes et leur être accessible :
- les participants au Forum des jeunes de l'UNESCO devraient être plus nombreux et devraient être assistés par des experts de l'Organisation ;
 - les commissions nationales pour l'UNESCO devraient organiser des réunions préparatoires nationales avant le Forum des jeunes de l'UNESCO pour discuter du thème du Forum, réunir des idées et les affiner.
- (d) L'UNESCO devrait créer une plate-forme et une application mobile pour créer des liens entre les jeunes leaders :
- les commissions nationales pour l'UNESCO devraient être chargées de créer des projets qui nouent des liens au sein des pays et entre eux et fassent la promotion de la plate-forme et de son accessibilité ;
 - TimeScape devrait être intégré à cette plate-forme pour faciliter la communication relative aux idées et aux activités.
- (e) Élaborer un système de crédit et débit en matière de pollution pour réglementer les quantités maximales de déchets produites par les pays :
- intégrer un système de réglementation de toutes les sortes de déchets aux résultats de la COP-21, élargissant la notion de pollution au-delà des gaz à effet de serre. Une politique devrait réglementer et sanctionner les quantités maximales de déchets produites par chaque État membre et Membre associé ;
 - les jeunes devraient pouvoir faire un retour d'information en temps réel sur les politiques de leur pays par le biais de plates-formes faciles d'accès, décentralisant ainsi les pouvoirs détenus par les autorités.